

LE LIVRET D'ANIMATIONS CULTURELLES



Édité à 110 000 exemplaires, le livret d'animation culturelle est distribué depuis le 26 mars dernier en région Centre et lors des manifestations et fêtes des plantes dans les jardins.

L'Association est également présente dans certaines bourses touristiques. A ce jour, près de 30 000 livrets ont déjà été distribués par nos soins.

56 pages présentent les jardins adhérents à l'association, classés par zone géographique et par ordre alphabétique. Une carte par département facilite la localisation de chaque jardin.

Un focus sur la manifestation nationale Rendez-vous aux jardins permet de connaître le programme de chaque site participant.

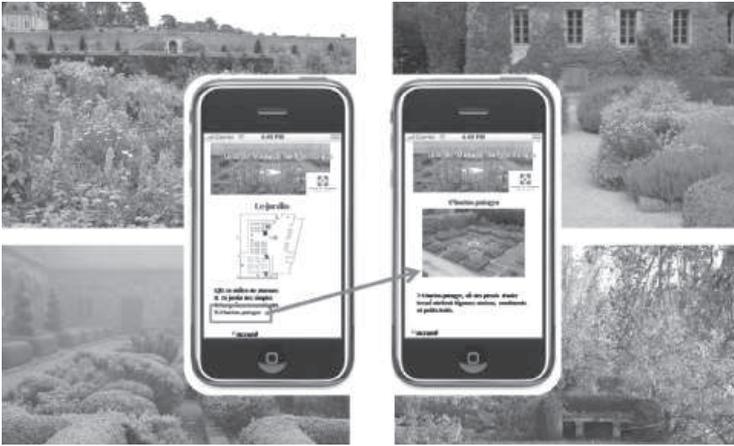
L'édition 2009 se présente sous le même format que les années précédentes avec quelques améliorations : plus de photos de jardins, une carte de la région en dernière page afin que les utilisateurs puissent mieux situer les jardins, un code couleur par département.

Le partenariat mis en place avec l'Institut Jardiland continue. Des livrets d'animations culturelles sont distribués dans certains magasins ciblés. En 2008, 8 magasins avaient participé et cette année Jardiland a souhaité étendre la distribution à 17 magasins.



COURSON PRINTEMPS 2009

15, 16 et 17 mai 2009
Journée des plantes
de Courson



Une animation sera proposée sur le stand de l'APJRC

Intelligjardins : la mobilité au service du visiteur, un guide, des informations, les beautés du jardin au fil des saisons...

Réception en direct sur votre téléphone portable lors de votre visite. Pour proposer aux visiteurs un outil qui enrichit le parcours, permettre de mieux décrypter, comprendre et apprécier ce qui les entoure, les inciter à revenir au jardin.

La Société Intelligéré est spécialisée dans la production de contenus sur tous les supports numériques et tout particulièrement le téléphone mobile.

Démonstration le vendredi et le samedi à Courson sur le stand de l'APJRC (stand 123)
 Verre de l'amitié et dégustation de spécialités ligériennes le vendredi 16 mai à 16h30.

LA BROCHURE JARDINS DU CRT

Le Comité Régional du Tourisme de la région Centre vient de réaliser sa brochure consacrée à la mise en valeur des jardins de la région ayant suivi la démarche de mise en

tourisme initiée conjointement par le CRT et l'APJRC dans le cadre de la promotion touristique de la filière jardins.



Ce document est destiné à la clientèle française, majoritaire, mais aussi aux clientèles étrangères en séjour dans la région. Son objectif est de séduire les publics les plus larges et pas seulement les amateurs éclairés de jardins. Les caractéristiques de chacun d'entre eux sont illustrés au travers d'une page les présentant, en textes et en images.

Cette année, de nombreuses photos représentent des personnes dans le jardin et rendent la documentation très attractive. Un exemple à suivre pour vos prochaines photos à nous envoyer...

FESTIVAL DE CHAUMONT 2009



« Jardins de couleur »

Qu'elle soit abordée selon des considérations philosophiques, symboliques ou scientifiques, éclatante ou subtile, la couleur est un élément incontournable du jardin. Cette nouvelle édition proposera des jardins sensibles, tout en nuances, jouant avec mille significations cachées, monochromes, en camaïeux subtils ou en couleurs franches, sans oublier l'utilisation des plantes tinctoriales. Si les jardins de 2009 rayonneront de leur couleur, ils apporteront également de la lumière. Nouveauté de 2009, les jardins du Festival pourront être en effet visités la nuit, à la lumière des diodes électroluminescentes.

Ouvert tous les jours, sans interruption du 29 avril au 18 octobre 2009

du 29 avril au 31 août : 10h-21h

du 1er au 30 septembre : 10h-20h

du 1er au 18 octobre : 10h-19h30

Nocturne : tous les samedi en juin de 22h à minuit

Juillet et août : tous les jours

www.domaine-chaumont.fr

EXCENTRIQUE, FESTIVAL DE LA REGION CENTRE EDITION 2009



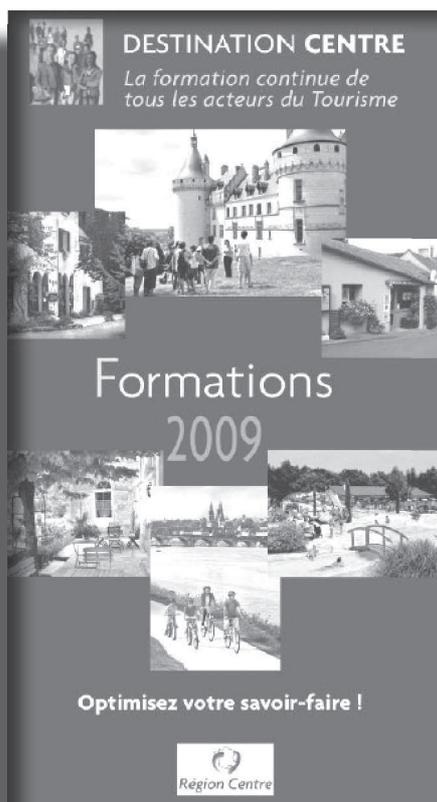
Porté par le Conseil régional du Centre, Excentrique, festival pluridisciplinaire et international, se déroule chaque année dans différentes communes de la région Centre. Temps fort d'une activité annuelle permanente, le festival expose de façon itinérante le résultat d'un travail mené en amont avec le territoire du Centre, sa population et des artistes de tous les horizons. Du spectacle vivant aux arts plastiques, de la littérature au cinéma, de l'urbanisme à la gastronomie...

Du 15 mai au 28 juin 2009, inaugurant le tourbillon des festivals de l'été, Excentrique se distinguera une fois de plus à l'occasion de sa quatrième édition en traversant cette année 11 étapes de la région Centre.

MAISON CENTRALE DE SAINT-MAUR : 21 au 24 avril
 - CHINON : 16 mai - SARAN : 20 mai - TOURS : du 23 mai au 1er juin - CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE : 30 mai
 - MAINVILLIERS ET LUCÉ : du 5 au 7 juin - ABBAYE DE NOIRLAC : 13 et 14 juin - MONTLOUIS-SUR-LOIRE : du 16 au 19 juin - AMBOISE : 20 et 21 juin - SAINT-BENOÎT-DUSAULT : 20 juin - CHAUMONT-SUR-LOIRE) - ONZAIN : du 25 au 28 juin

Renseignements : 02 38 68 10 89 www.cultureocentre.fr
 Le dossier de presse est également téléchargeable sur notre site internet www.jardins-de-france.com / découvrir l'association / infos

DESTINATION CENTRE

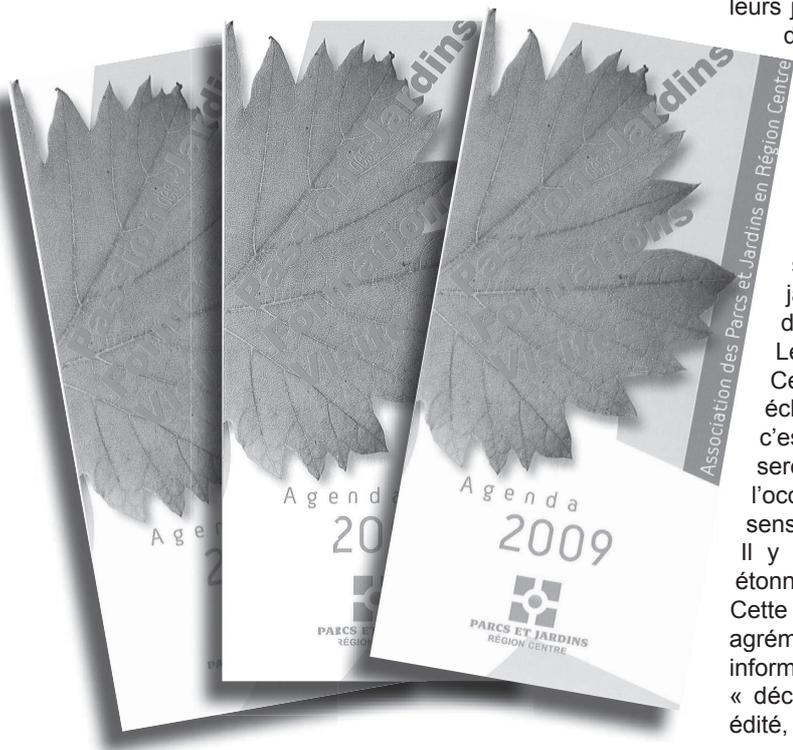


Initié par la Région Centre, élaboré et mis en oeuvre par la FROTSI Centre, le programme de formation DESTINATION CENTRE s'adresse à tous les acteurs du tourisme de la Région. De l'accueil au management, en passant par l'Internet et le marketing, une large palette de modules est proposée, dans le but d'optimiser les savoir-faire de chacun.

Les formations, dont le coût pédagogique est pris en charge à 100%, sont relativement courtes (1 à 3 jours) et sont organisées selon un calendrier allant de janvier à avril, puis d'octobre à décembre. Les sessions réunissent 5 à 12 participants, favorisant ainsi les échanges et l'apport mutuel.

Il est possible de retirer le catalogue DESTINATION CENTRE 2009 auprès de la FROTSI Centre (37, avenue de Paris – 45000 Orléans), ou de consulter sa version en ligne sur le site internet www.frotsicentre.com.

VISITES-FORMATIONS DE L'APJRC



La formule de l'APJRC est de proposer à ses adhérents et à leurs jardiniers des formations d'une journée qui permettent d'approfondir leurs connaissances avec des intervenants hautement compétents. L'accent est mis sur la qualité des informations et le dialogue. La journée se déroule dans un site adapté au sujet abordé et comporte une partie théorique et un enseignement pratique. C'est l'occasion pour chacun d'accroître ses connaissances et d'apprendre les techniques appropriées, c'est aussi une opportunité de redécouvrir le jardin et de profiter du savoir-faire et de l'expérience du propriétaire et de ses jardiniers. Cette année, nous testons des formations sur deux jours pour certains thèmes.

Les voyages et visites sont très prisés par nos adhérents. Ce sont des moments privilégiés pour nous retrouver, échanger et découvrir d'autres jardins. Visiter un jardin, c'est accéder à un lieu où l'on peut trouver un cadre serein où il est souvent bon de se ressourcer, C'est aussi l'occasion de faire connaissance avec le ou la jardinière, sa sensibilité, sa vision du lieu et partager ses expériences. Il y a toujours des idées à remarquer, des réalisations étonnantes, une utilisation des végétaux judicieuse. Cette année, l'APJRC innove et propose deux visites agrémentées d'un complément de formation. Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet, rubrique « découvrir l'association » et dans un leaflet spécialement édité, disponible sur demande

PRIX ET CONCOURS

PRIX FRENCH HERITAGE SOCIETY



Ce prix est offert par l'association French Heritage Society, pour un projet de restauration et nous encourageons nos adhérents à y participer.

Les travaux concernent des éléments d'architecture du bâtiment : toiture, enduit, élément de décor de façade, encadrement de fenêtre, fresque, stuc... ; d'un parc ou d'un jardin : bassin, système hydraulique, fabrique ou autre élément rentrant dans la composition d'un paysage. Aucun travail d'amélioration de confort des bâtiments (électricité, chauffage...) ne peuvent être retenus. Les travaux financés s'appliquent à la conservation ou à la restauration de bâtiments ou d'un ensemble paysager et non à leur reconstruction.

L'édifice, le parc ou le jardin doit répondre nécessairement aux conditions suivantes :

Etre classé ou inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques du Ministère de la culture ; présenter un intérêt artistique, historique ou culturel ; être ouvert au public ; être approuvé par le siège d'une des Associations de Préservation Française (VMF, DH, CPJF) ; bénéficier de financements associés : subventions de l'état ou de tout autre organisme privé ou publique, d'un montant au moins égal à la donation de FHS. Dans le cas d'un monument inscrit, FHS accepte de considérer l'apport du propriétaire comme un financement associé en complément des subventions reçues.

Un membre de FHS est responsable en France du suivi des dossiers de restauration, il est l'interlocuteur privilégié des bénéficiaires de prix de restauration.

Date limite de dépôt du dossier : 15 février

www.frenchheritagesociety.org

PRIX PICTET JARDIN-PATRIMOINE



Ce prix a pour objet l'encouragement à la création d'un plan de gestion dont l'objectif est de préserver l'avenir et d'assurer la pérennité d'un parc ou d'un jardin privé. Ce prix est offert par la Obanque Pictet.

Date limite de dépôt du dossier : 1er juin

Dotation : 10 000 €

PRIX VILLANDRY



Ce prix a été créé par Henri Carvallo, propriétaire du château et des jardins de Villandry et La Demeure Historique. Il récompense les travaux de restauration, réalisés depuis moins de cinq ans, d'un jardin formel ou jardin régulier, entourant une demeure historique. Le jardin devra être ouvert à la visite.

Date limite de dépôt du dossier : 1^{er} juin à La Demeure Historique, 57, Quai de la Tournelle, 75005 Paris

En 2008, le prix a été décerné au Château de la Chatonnière dans l'Indre-et-Loire

www.chateauvillandry.com

PRIX HUBERT ROBERT



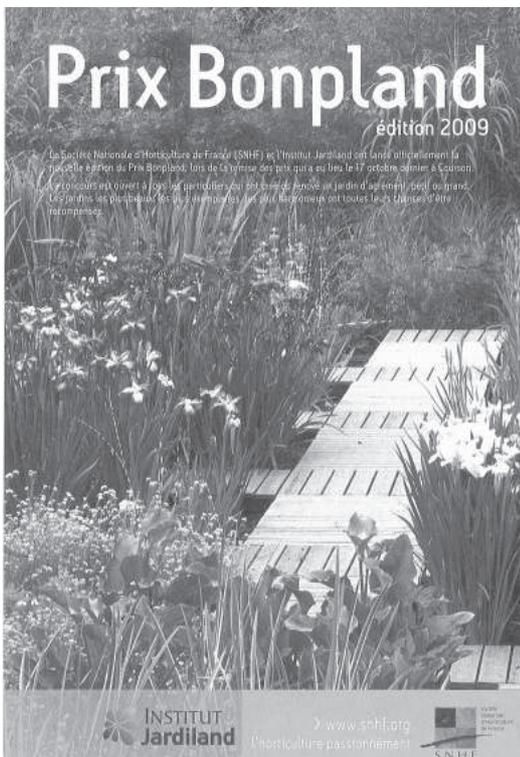
Ce prix récompense un projet de réalisation d'une restauration de qualité d'un élément bâti, non protégé au titre des monuments historiques, situé dans un parc. Ce prix est offert par la Fondation du Patrimoine et la Fondation Mansart.

Date limite de dépôt du dossier : 31 août

Dotation : 10 000€ (Le jury se réserve la possibilité d'attribuer deux prix, dotés respectivement de 6 000€ et 4 000€)

www.fondation-mansart.fr

PRIX BONPLAND



Ce prix est organisé par la SNHF et l'Institut Jardiland. Le concours est ouvert à tous les particuliers qui ont créé ou rénové un jardin d'agrément, petit ou grand. Les jardins les plus beaux, les plus exemplaires, les plus harmonieux ont toutes leurs chances d'être récompensés.

Pour 2009, le thème retenu est celui de la vitesse : l'économie de temps, non pas celui passé à profiter du jardin seul ou en société, mais bien celui nécessaire à la réalisation des choses.

Dotation : 6 000€

Dépôt des candidatures : avant le 31 mai 2009

Sélection des jurys : juillet 2009

Choix des lauréats par le jury : septembre 2009

Remise du prix : octobre 2009

En 2008, le 2^{ème} prix a été attribué à M. et Mme Touzeau, propriétaires du Jardin de Chantal et Alain à Jouy-le-Potier dans le Loiret.

www.snhf.fr

APPEL À PARCS ET JARDINS



Le CFPPA de Tours Fondettes est un établissement de formation professionnelle continue qui dépend du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Il propose des formations en espaces verts de différents niveaux : BPA Travaux d'Aménagements Paysagers, Bac Pro Travaux Paysagers, BTSA Aménagements Paysagers, Certificat de Spécialisation Elagage et Soins des Arbres et CQP d'Ouvrier Qualifié en Construction d'Ouvrages Paysagers.

Dans le cadre de nos actions de formations, nous recherchons des chantier-écoles qui permettront à nos stagiaires de bénéficier d'une situation de mise en travail grandeur nature. Les matériaux et le matériel sont mis à disposition par le demandeur.

Ces opérations chantier-école peuvent recouvrir des activités telles que des plantations, de l'élagage, de la réalisation de dallage, de la maçonnerie paysagère, ou même apporter de l'aide à l'installation d'un arrosage intégré.

Nos responsables de formation restent à votre disposition pour étudier les propositions de chantiers.

CFPPA de Tours Fondettes
La Plaine 37230 Fondettes
02.47.42.02.47 cfppa.tour@educagri